

HEURE : 19h00
JOUR : Le mercredi 3 octobre 2018
ENDROIT : Salon du personnel

Étaient présents :

- M^{me} Caroline Gosselin, parent
- M. André Nicodème Berlin Takoudjou, parent
- M. Sébastien Amodeo, parent
- M. David Brunelle, parent
- M^{me} Karine Jean, parent
- M. Vincent Routhier, parent
- M^{me} Véronique Brulotte, parent substitut
- M^{me} Marie-France Lessard, enseignante
- M^{me} Marie-Pierre Labrie, enseignante
- M^{me} Isabelle Paradis, enseignante
- M^{me} Dominique Turcotte, responsable du SDG
- M^{me} Julie Côté, personnel de soutien
- M^{me} Kim Prémont, professionnelle non enseignante
- M^{me} Christine Guay, directrice
- M^{me} Valérie Fortin, directrice-adjointe

Étaient absents :

- M^{me} Annie Cayer, enseignante substitut
- M^{me} Sylviane Poirier, membre de la communauté (Maison de la famille)

1.0 Ouverture de la séance 19 h 09

2.0 Présentation des membres et présences

Les membres du CÉ se présentent tour à tour.

3.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

4.0 Règles de régie interne, fonctions et pouvoirs et dénonciation d'intérêt

M^{me} Guay dépose et explique les documents. Elle propose que l'adoption des Règles de régie interne soit faite à la prochaine séance après une période de questions en lien avec ce document, si besoin.

Elle invite les participants à compléter le document concernant la dénonciation d'intérêt.

5.0 Adoption de l'ordre du jour CÉ 18-19.01

Il est proposé par M. Amodeo
et secondé par M. Takoudjou.

6.0 Adoption du compte-rendu des réunions du 6 et 19 juin 2018 CÉ 18-19.02

Il est proposé par M^{me} Gosselin
et secondé par M. Takoudjou
d'approuver le compte-rendu de la rencontre du 6 juin 2018.

Il est proposé par M. Amodeo
et secondé par M^{me} Labrie.
d'approuver le compte-rendu de la rencontre du 19 juin 2018.

7.0 Suivis au compte-rendu des réunions du 6 et 19 juin 2018 CÉ 18-19.03

Tous les robots commandés ont été reçus. Un résiduel permettra l'achat de nouveaux robots pour le 2^e cycle. Les sommes seront reconduites cette année puisque le plan numérique est un programme sur 3 ans.

Les listes de fournitures scolaires ont été modifiées afin de respecter les nouvelles directives du Ministère.

Des frais pour les activités éducatives peuvent toujours être chargés aux parents en respectant les balises instaurées par le Ministère.

8.0 Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des parents du 11 septembre 2018 CÉ 18-19.04

Il est proposé par M^{me} Gosselin
et secondé par M. Brunelle
d'approuver le compte-rendu de l'assemblée générale des parents.

9.0 Liste des participants au conseil d'établissement 2018-2019

M^{me} Guay dépose le document et demande aux membres de valider les informations s'y trouvant. Le document sera modifié afin de corriger quelques erreurs qui s'y étaient glissées.

10.0 Nominations :

M^{me} Gosselin propose M. Amodeo comme président du CÉ.
M. Takoudjou se propose comme président du CÉ.

Les deux acceptent d'être mis en nomination au poste de président et présentent leur motivation à accéder à ce poste.

On procède au vote.

M. Amodeo remporte le titre de président de façon majoritaire et accepte le mandat avec plaisir.

CÉ 18-19.05

Secrétaire

M^{me} Labrie propose M^{me} Marie-France Lessard comme secrétaire.

M^{me} Marie-France Lessard est nommée secrétaire à la majorité, celle-ci accepte le mandat avec plaisir.

11.0 Questions et messages du public

Il n'y a pas de questions du public.

OBJETS D'INFORMATION:

12.0 Éducation à la sexualité

Présentation d'une vidéo <https://youtu.be/frkOdXJ0a9w>

L'éducation à la sexualité devrait débiter officiellement en janvier. Certains sujets (par exemple : le corps humain au préscolaire) pourraient être abordés plus tôt selon la programmation des activités des classes. Plusieurs des contenus sont déjà intégrés au curriculum des élèves. Trois enseignantes et la direction-adjointe participent aux activités de formation et agiront à titre d'agents multiplicateurs dans notre milieu. La première rencontre a eu lieu le 2 octobre. Le MEES et la CSDN ont préparé des feuillets destinés aux parents afin de présenter succinctement les contenus. Ces feuillets seront transmis aux parents un peu avant le premier bulletin. Ainsi, les parents qui auraient des questionnements pourront le faire lors de la rencontre pour le bulletin.

M^{me} Guay consulte les parents sur la transmission de l'information. Elle pense transmettre la vidéo dans un premier temps pour ensuite transmettre les feuillets aux parents selon les degrés les concernant plutôt que l'ensemble du programme.

Il est proposé de transmettre les liens pour tous les niveaux permettant ainsi à chacun de consulter les documents qui les intéressent.

13.0 Ajout de ressources professionnelles

Plusieurs des nouvelles mesures ministérielles ont permises d'ajouter des ressources professionnelles dans nos écoles afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle.

- * Madame Diane Harvey, psychologue demeure à 70%.
- * Madame Audrey Laferrière, orthopédagogue, demeure à 60 %.
- * Madame Véronique Fournier, enseignante-orthopédagogue, est passée de 80% à 90% à même l'enveloppe de la CSDN, mais a été engagée à 100% avec les nouvelles mesures.
- * Madame Kim Prémont, orthopédagogue, a été engagée à 70%.
- * Madame Véronique Veilleux, orthophoniste, dessert notre clientèle à raison de 3 jours par semaine (augmentation de 2 jours par semaine).
- * Madame Émilie Gamache, psychoéducatrice, œuvre à Charles-Rodrigue 1 journée par semaine.
- * Dès janvier, madame Marie-Josée Champagne, ergothérapeute, travaillera auprès de nos plus petits.

À ces ressources professionnelles, 8 éducateurs et éducatrices spécialisées se greffent. Ils sont principalement en soutien aux apprentissages et accompagnent nos élèves pour la gestion des émotions, le développement des habiletés sociales et le comportement.

OBJETS DE CONSULTATION :

14.0 Calendrier des rencontres 2018-2019 et mode de communication CÉ 18-19.06

M^{me} Guay dépose le document et consulte les membres du CÉ.

Il est proposé par M. Routhier
et secondé par M^{me} Jean d'approuver le calendrier des rencontres pour 2018-2019.
Proposition adoptée à la majorité.

15.0 Acte d'établissement CÉ 18-19.07

M^{me} Guay dépose et explique le document.

Il est proposé par M. Brunelle
et secondé par M^{me} Jean d'approuver l'acte d'établissement tel que décrit dans le document.

16.0 Allocation au service de garde pour les sorties culturelles CÉ-18-19.08

Dans le cadre de la mesure 15186 SORTIES SCOLAIRES EN MILIEU CULTUREL 2018-2019 destinée au service de garde, les écoles Charles-Rodrigue et des Pixels ont reçu un montant de 5008\$. Ce montant doit être utilisé pour des sorties auprès d'organismes faisant partie du répertoire culture-éducation. Parmi les activités offertes dans la programmation des sorties éducatives du service de garde en 2018-2019, une seule activité était éligible, soit celle du 7 décembre au Musée de la civilisation.

Il est proposé que le coût de l'activité pour cette activité, 16,50\$ par élève, soit assumé entièrement par cette mesure. Le montant résiduel de l'allocation servira à offrir une activité à caractère scientifique avec un organisme reconnu aux élèves au cours de cette même journée. Ainsi, il n'y aura aucun frais d'activité pour les parents pour la journée pédagogique du 7 décembre. Les parents découvriront ce cadeau de Noël lorsqu'ils recevront la facturation du mois de décembre.

Il est proposé par M^{me} Jean
et secondé par M. Brunelle d'approuver l'allocation au service de garde pour les sorties
culturelles.

17.0 Séance d'information pour les parents d'EHDA CÉ-18-19.09

M^{me} Guay mentionne qu'un parent se questionnait à savoir si l'école pouvait offrir une séance d'information sur les spécificités et le fonctionnement des plans d'intervention ainsi que sur les ressources disponibles de sorte à accompagner de façon préventive les parents. Cette séance s'inscrirait en bonification du programme de la CSDN. Finalement, il est suggéré que le sujet soit traité dans le cadre d'une rencontre entre les enseignants et les parents, par exemple, lors de la rencontre de début d'année et davantage chez les enfants plus jeunes.

Il est proposé par M^{me} Labrie
et secondé par M^{me} Turcotte que le sujet soit traité dans le cas de la rencontre de juin pour les nouveaux élèves ou de celle de parents-enseignants de début d'année chez les plus vieux. Aussi, des formules « Conférence » ou « Saviez-vous que... » pourraient être transmises par le biais de courriel (Info-parents). La formule restera à définir ultérieurement dans le but d'informer les parents.

18.0 Représentation au comité de parents CÉ-18-19.10

M^{me} Guay a consulté la CSDN afin de valider si nous étions tenus d'avoir un représentant, puisqu'aucun parent ne s'était présenté pour cette responsabilité. Le seul moyen de pouvoir avoir une représentation sur ce comité est de tenir une séance extraordinaire pour une assemblée générale de parents.

Il est proposé par M^{me} Paradis
secondé par M. Routhier de n'avoir aucun représentant sur ce comité pour l'année 2018-2019 et que les documents soient transmis aux membres parents du CÉ.

OBJETS D'APPROBATION :

19.0 Partenariat avec les organismes offrant du parascolaire en 2018-2019 (karaté, Dimension sportive, Maison de la famille, RSEQ, Club Optimiste, Chevaliers de Colomb) CÉ 18-19.11

Il est proposé que les liens de collaboration avec les partenaires actuels offrant du parascolaire se poursuivent :

* Cours de karaté avec Visions Arts Martiaux (Dgina Girouard)

* RSEQ

* Dimension sportive et culturelle (volet culturel)

* Certains organismes de la communauté dont :

o les Chevaliers de Colomb

o le Club Optimiste

o la Maison de la Famille

o le Patro

Ces partenaires amènent une plus-value à la vie scolaire.

Il est proposé par M. Brunelle
et secondé par M^{me} Prémont d'approuver le partenariat avec les organismes ci-haut mentionnés.

20.0 Projet de voyages pour les élèves de 4^e et 6^e année CÉ 18-19.12

Il est proposé de permettre aux titulaires de la fin des cycles, 4^e et 6^e année, de pouvoir proposer aux élèves de leur classe la possibilité de vivre un voyage de fin d'année en 2018-2019. Entendu qu'un élève qui n'y participerait pas soit pris en charge par l'école si les parents le souhaitent.

Les élèves de 4^e année participeraient au projet suivant pour un montant d'environ 95\$:

MONTRÉAL (2 activités pédagogiques et 1 activité ludique) ---- 1 journée aller-retour avec Omnitour

- Studios de Radio-Canada
- Musée de Pointe-à-Callières
- Observatoire de la Place Ville-Marie
- Planétarium
- Stade Olympique et ascension de la tour
- Centre des sciences (plusieurs expositions possibles)
- Activité ludique (SOS Labyrinthe ou Musée Grévin)

Le souper a lieu durant le transport du retour. Son prix est inclus dans le prix du voyage.

Afin de célébrer la fin de leur parcours primaire, les élèves de 6^e année participeraient à un voyage à Ottawa (Musée de la guerre, Parlement, Musée de l'aviation, Musée canadien de la nature, Canal Rideau...) pour un montant d'environ 225\$.

Il est proposé par M^{me} Gosselin
et secondé par M^{me} Jean d'approuver la tenue des activités pour les 4^e et 6^e années.

Il est proposé de permettre aux parents des élèves des classes concernées de réaliser des activités de levées de fonds afin de diminuer le coût relatif (selon l'endroit et le nombre de nuitées) à la tenue de ces voyages.

Il est proposé par M. Amodeo
et secondé par M. Brunelle d'approuver la tenue de levées de fonds par les 4^e et 6^e années.

21.0 Programmation des activités éducatives de l'école 2018-2019

CÉ 18-19.13

M^{me} Guay dépose les documents présentant les programmations des activités éducatives pour l'année 2018-2019. Elle explique le contexte des balises ministérielles qui devaient gouverner les programmations offertes aux élèves. La valeur maximale chargée aux parents ne devrait pas dépasser 19\$ malgré une offre totale autour de 45\$ par degré, le reste étant subventionné par le Ministère pour les activités éducatives.

Il est proposé par M^{me} Gosselin et secondé par M. Takoudjou d'approuver les programmations des activités éducatives présentées pour l'année 2018-2019.

22.0 Mesures de sécurité (notamment la procédure d'évacuation)

CÉ 18-19.14

Voici les principales mesures de sécurité et d'encadrement :

- * Ajout d'une signalisation adéquate aux abords de l'école des Pixels
- * Contrôle des accès sur la cour de l'école des Pixels, ajout d'un éclairage afin de dissuader les visiteurs nocturnes de commettre du vandalisme
- * Contrôle des accès à l'école des Pixels
- * Corsaides
- * Récréations organisées
- * Plan de surveillance stratégique à l'intérieur et à l'extérieur (modelages et pratiques guidées des déplacements sécuritaires)
- * Procédures d'évacuation
- * Application des règles de vie et de conduite
- * Exercices d'évacuation et de confinement
- * Matériel de premiers soins et de communication
- * Collaboration avec le service du transport et la sécurité publique
- * Collaboration avec le Centre Aide et prévention jeunesse pour nos marcheurs

Il est proposé par M. Routhier et secondé par M. Brunelle d'approuver l'ensemble des mesures de sécurité et d'encadrement 2018-2019.

RAPPORTS:

23.0 Rapport de la représentante au comité de parents

Il n'y a aucun rapport.

24.0 Rapport de la représentante du service de garde

M^{me} Turcotte indique que la programmation et les inscriptions pour les journées pédagogiques de novembre à juin seront transmises aux parents bientôt.

Les ateliers du mercredi débuteront le 7 novembre, ceux-ci visent à rejoindre les intérêts des élèves et à favoriser l'entrepreneuriat.

Un Marché de Noël est prévu le 19 décembre.

25.0 Rapport de la direction

Il n'y a aucun rapport.

26.0 Levée de l'assemblée

21 h 44

CÉ 18-19.15

Elle est proposée par M^{me} Labrie
et secondée par M^{me} Paradis.

M. Sébastien Amodéo
Président

Marie-France Lessard
Secrétaire